

SEANCE DU 20 SEPTEMBRE 2016

L'an deux mil seize, le vingt septembre à vingt heures, le Conseil municipal légalement convoqué, le 15/09/2016, s'est réuni à la Mairie en séance publique ordinaire, sous la présidence de Monsieur Thierry BRUNET, Maire.

Conseillers en exercice : 15
Conseillers présents : Mesdames et messieurs Thierry BRUNET, Philippe DOREAU, Guy MONTIER, David MASSÉ, Benoît VANDENDORPE, Jean-Paul DURAND-MASSÉ, Gérard AMIRAULT, Nathalie SENDIM-DE-RIBAS-LIRA, Isabelle GUERIN, Maud BERTIN, Jean-Bernard ALLUIN, Adeline FOUCTEAU-ESPINASSE, formant la majorité des membres en exercice.
Conseillers absents excusés : Caroline ANTOINE, Brigitte GRENAT, Claudy MAURICE
Conseillers votants : 12
Secrétaire de séance : David MASSÉ

Le procès-verbal de la séance précédente est approuvé.

2016/37 Approbation du projet « Jardin du Marais »

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée le besoin d'aménager le « Jardin du Marais » afin de renforcer le projet global de rénovation du centre bourg.

Pour concrétiser ce projet, la commune a fait appel à l'ADAC (Agence Départementale d'Aide aux Collectivités Locales).

L'ADAC a proposé un schéma directeur : reprendre les structures de voirie existantes, minimiser l'espace destiné aux véhicules tout en apportant le stationnement et assurer la continuité des cheminements piétons vers le centre bourg. Le large espace public central ainsi dégagé permettrait d'accueillir les riverains ou les visiteurs au sein d'un espace paysager.

Le montant prévisionnel de cette étude est de 86 900 € HT.

Après avoir présenté le schéma, Monsieur le Maire précise qu'il est à ce stade nécessaire de valider le projet afin de demander des subventions et obtenir des devis correspondants.

Le Conseil municipal, à l'unanimité,

DECIDE de valider ce projet et de demander les devis nécessaires.

2016/38 Plan de financement « Jardin du Marais »

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée qu'une demande de subvention avait été faite auprès de Monsieur le Préfet au titre du fonds d'investissement local pour l'aménagement du « jardin du Marais » lors de la réunion de conseil du 24 mars 2016.

A ce jour, cette aide a été refusée. Par conséquent, il est nécessaire de revoir le plan de financement et d'annuler la délibération n°2016/20 du 24 mars 2016.

Monsieur le Maire propose le nouveau plan de financement suivant :

DEPENSES H.T.	FINANCEMENTS
Travaux 86 900.00 €	Fonds de concours CCSMT 5 ^{ème} génération 15 000.00 € Fonds de concours CCSMT 6 ^{ème} génération 14 000.00 € Fonds de concours SIEIL 3 000.00 € Autofinancement 54 900.00 €
86 900.00 euros	86 900.00 euros

Le Conseil municipal, à l'unanimité,
DECIDE de valider ce nouveau plan de financement.

2016/39 Demande fonds de concours à la CCSMT pour le projet « Jardin du Marais »

Dans le cadre du dossier relatif à l'aménagement du « Jardin du Marais »,

Le Conseil municipal,
Considérant que le projet proposé peut bénéficier de l'aide au titre de deux fonds de concours, celui de la 5^{ème} et de la 6^{ème} génération auprès de la Communauté de Communes de Sainte-Maure-de-Touraine,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,
SOLLICITE de Monsieur le Président de la CCSMT les fonds de concours suivants :

- 5^{ème} génération : 15 000.00 Euros
- 6^{ème} génération : 14 000.00 Euros

2016/40 Demande fonds de concours au SIEIL 37 pour le projet « Jardin du Marais »

Monsieur le Maire informe les membres présents que les nouveaux lampadaires de l'éclairage public dans le cadre de l'aménagement du « Jardin du Marais » sont éligibles au fonds de concours du Syndicat intercommunal d'Énergie d'Indre-et-Loire (SIEIL 37) à hauteur de 3 000.00 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité,
AUTORISE Monsieur le Maire à engager la demande de fonds de concours auprès du SIEIL 37 pour les nouveaux lampadaires de l'éclairage public et à signer toutes les pièces relatives à cette démarche.

2016/41 Acceptation des devis relatifs au projet « Jardin du Marais »

Dans le cadre du projet « Jardin du Marais », Monsieur le Maire présente au Conseil municipal les différents devis des entreprises sollicitées.

- devis des entreprises BRUNET de Pussigny et SOUBISE de Maillé portant sur la remise en état du mur mitoyen. Ces devis s'élèvent à :

BRUNET	3 455.00 € H.T.
SOUBISE	4 110.00 € H.T.

Monsieur le Maire souligne que le mur étant mitoyen, la facture sera partagée entre les propriétaires.

- Devis des entreprises VERNAT de Loches (terrassements, revêtements, espaces verts) et BELLIN de Lusignan (terrassements, revêtements) avec JAHAN d'Ingrandes (espaces verts). Ces devis s'élèvent à :

VERNAT	36 023.60 € H.T.
BELLIN et JAHAN	26 786.50 € H.T.

- Devis de l'entreprise ENGIE INEO de Descartes concernant l'enfouissement du réseau éclairage public ainsi que la préparation du câblage ORANGE. Ces devis s'élèvent à :

ENGIE INEO éclairage	25 782.00 € H.T.
ENGIE INEO réseaux	12 913.75 € H.T.

- Devis de l'entreprise ORANGE pour la mise en souterrain des réseaux. Ce devis s'élève à :

ORANGE	2 595.60 € H.T.
--------	-----------------

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **RETIENT** le devis de l'entreprise BRUNET pour 3 455 € H.T.
- **RETIENT** les devis des entreprises BELLIN pour 21 350.90 € H.T. et JAHAN Paysages pour 5 435.60 € H.T.
- **RETIENT** les devis de l'entreprise ENGIE INEO d'un montant de 19 868.40 € H.T (non retenu les spots pour 5 913.60 €) pour l'éclairage public et celui de 12 913.75 € H.T. pour le réseau de télécommunication.
- **RETIENT** le devis de l'entreprise ORANGE d'un montant de 2 595.60 € H.T.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer les devis.

DIT que les crédits sont inscrits au budget de l'année 2016.

2016/42 Devis achat balayeuse et demande fonds de concours à la CCSMT

Afin de procéder à l'entretien de la voirie communale, les agents techniques ont besoin d'une balayeuse avec bac de ramassage.

La société RABAUD a proposé à la commune deux modèles :

- La balayeuse ramasseuse TURBONET 1500 avec option balai latéral et centrale hydraulique
- La balayeuse ramasseuse URBANET 1500 portée attelage avec option balai latéral, centrale hydraulique et arrosage par pression

Le modèle TURBONET est proposé à 9 550.25 € H.T. et celui d'URBANET à 12 363.75 € H.T.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,

DECIDE de retenir le devis de la balayeuse URBANET s'élevant à 12 363.75 € H.T car celui-ci possède l'option arrosage.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer le bon de commande.

Monsieur le Maire fait remarquer que cet achat est éligible au fonds de concours 6^{ème} génération de la Communauté de Communes de Sainte-Maure-de-Touraine à hauteur de 6 000 €.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,

DECIDE de solliciter Monsieur le Président de la CCSMT pour le fonds de concours suivant :

- 6^{ème} génération : 6 000.00 Euros

2016/43 Décision modificative n°3 – budget principal

Monsieur le Maire explique à l'assemblée que l'achat de la balayeuse n'a pas fait l'objet d'un programme d'investissement pour le budget 2016.

Par conséquent, il propose de passer une décision modificative permettant l'acquisition de la machine.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE les autorisations spéciales de virements de crédits suivantes :

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses

Opération 210 Acquisitions foncières

Compte 2111 Terrains nus

- 15 000.00 Euros

Opération 189 Matériel technique

Compte 21757 Matériel et outillage de voirie

+ 15 000.00 Euros

APPROUVE, à l'unanimité, la décision modificative susvisée au budget principal de l'année 2016.

2016/44 Devis matériel informatique

Monsieur le Maire explique que l'ordinateur mis à la disposition des élus et du public présente des signes d'usure. Il serait souhaitable de le changer.

La société 2CBI de Joué-les-Tours a présenté deux devis pour répondre aux besoins de la mairie :

- Une unité centrale pour 1 011.00 € H.T.
- Un ordinateur portable pour : 1 091.00 € H.T.

Les deux devis sont proposés avec option garantie 3 ans, un pack office et un antivirus.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré et voté (9 pour, 3 contre)

DECIDE de changer l'ordinateur et d'accepter le devis de l'ordinateur portable pour 1 091.00€H.T.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer le devis.

DIT que les crédits sont inscrits au budget de l'année 2016.

2016/45 Rapport annuel 2015 Prix et Qualité du service d'eau potable du SMAEP Maillé, Draché, Marcilly, Nouâtre

Monsieur Guy MONTIER, 2nd adjoint et délégué du SMAEP, présente aux membres présents le rapport annuel 2015 du service de distribution publique d'eau potable transmis par le Président du SMAEP de Maillé-Draché-Nouâtre-Marcilly.

Ce rapport a pour objet de rassembler et présenter les différents éléments techniques et financiers relatifs au prix et à la qualité du service public d'eau potable pour l'exercice 2015 conformément à l'article L 2224-5 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Monsieur MONTIER précise également les indicateurs techniques et financiers du service.

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

ADOpte le rapport annuel 2015 sur le prix et la qualité du service public d'eau potable du SMAEP Maillé, Draché, Marcilly et Nouâtre.

Informations

Brocante : Le Comité des Fêtes organise sa brocante annuelle le dimanche 2 octobre 2016 avec possibilité de se restaurer sur place.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22H30.
Fait et délibéré les an, mois et jour susdits.

Le Maire
Thierry BRUNET

Séance du 20 septembre 2016 : liste des délibérations et tableau des visas

2016/37	Approbation du projet « Jardin du Marais »
2016/38	Plan de financement « Jardin du Marais »
2016/39	Demande fonds de concours à la CCSMT pour le projet « Jardin du Marais »
2016/40	Demande fonds de concours au SIEIL 37 pour le projet « Jardin du Marais »
2016/41	Acceptation des devis relatifs au projet « Jardin du Marais »
2016/42	Devis achat balayeuse et demande fonds de concours à la CCSMT
2016/43	Décision modificative n°3 – budget principal
2016/44	Devis matériel informatique
2016/45	Rapport annuel 2015 Prix et Qualité du service d'eau potable du SMAEP Maillé, Draché, Marcilly, Nouâtre

BRUNET Thierry	
DOREAU Philippe	
MONTIER Guy	
MASSÉ David	
VANDENDORPE Benoît	
DURAND-MASSÉ Jean-Paul	
AMIRAULT Gérard	
ANTOINE Caroline	<i>Absente excusée</i>
SENDIM-DE-RIBAS-LIRA Nathalie	
GUÉRIN Isabelle	
BERTIN Maud	
ALLUIN Jean-Bernard	
FOUCTEAU-ESPINASSE Adeline	
GRENAT Brigitte	<i>Absente excusée</i>
MAURICE Claudy	<i>Absent excusé</i>